



# SAFETY DATASHEET

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page :1

Révision nr :2

Date:01/12/09

Remplace :27/05/08

## ARENE

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

- 1.1 Nom commercial : **ARENE**
- 1.2 Utilisation du produit : Huile végétale pour les plantes
- 1.3 Fournisseur : **S.D.P – 2 rue des Tilleuls – 02320 PINON**  
Tél. : **03 23 80 10 18** – Fax : **03 23 80 21 66**  
[sdp@s-d-p.fr](mailto:sdp@s-d-p.fr) [www.s.d.p.fr](http://www.s.d.p.fr)
- 1.4 Centre anti poison : ORFILA – Tél : 01 45 42 59 59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Principaux dangers :** Aucun

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Composition :** Huile végétale

Composé	Teneur	CAS
Huile de neem	90-100%	8002-65-1

### 4. PREMIERS SECOURS

- Après inhalation excessive** Sortir de la zone d'exposition et respirer à l'air frais. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.
- Après contact avec la peau** Retirer les vêtements souillés et laver abondamment les zones concernées à l'eau et au savon. Demander un avis médical si besoin.
- Après contact avec les yeux** Rincer abondamment à l'eau pendant 20 minutes. Retirer les lentilles de contact. Demander un avis médical si les troubles persistent.
- Après ingestion** Provoquer le vomissement. Donner une solution gastrique à 5% de bicarbonate. Demander un avis médical.



# SAFETY DATASHEET

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 2

Révision nr :2

Date:01/12/09

Remplace :27/05/08

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Produits de combustion</b>	CO, CO <sub>2</sub>
<b>Moyens d'extinction</b>	Poudre chimique sèche, mousse, gaz carbonique.
<b>Moyen prohibé</b>	Aucun
<b>Equipement de protection spécifique</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection.




## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Précautions individuelles</b>	Porter des vêtements de protection
<b>Précautions pour l'environnement</b>	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Récupérer le maximum de produit par absorption, le reconditionner dans un récipient en bon état, l'étiqueter et le diriger vers un centre de traitement agréé.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
<b>Stockage</b>	Conserver le produit dans son emballage d'origine à une température comprise entre 10°C et 35°C. Ne pas exposer le produit à une chaleur excessive, à la lumière ou à l'humidité

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Valeur limite d'exposition</b>	Aucune limite n'a été établie.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune protection particulière, assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
<b>Protection des mains</b>	 Porter des gants de protection.
<b>Protection de la peau</b>	 Porter un vêtement de protection.
<b>Protection des yeux</b>	 Lunettes de sécurité avec protections latérales ou pare visage. Ne pas garder les verres de contact.



# SAFETY DATASHEET

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 3

Révision nr :2

Date:01/12/09

Remplace :27/05/08

## 9. PROPRIETES CHIMIQUES ET PHYSIQUES :

Etat physique à 20°C	liquide
Apparence	Brun jaune.
Odeur	Légère odeur d'ail
Point de fusion	15°C
Point d'ébullition	> 200°C
Point éclair	> 115°C
Propriétés explosives	Inconnues
Densité à 30 °C	0,93
Solubilité dans l'eau	émulsionnable
pH	entre 5 et 7
Pression de vapeur à 20°C	Inconnue
Densité de vapeur	Supérieur à celle de l'air

## 10. STABILITE ET REACTIVITE:

<b>Stabilité chimique et réactivité</b>	Stable dans les conditions ordinaires de stockage et de manipulation
<b>Produits à éviter</b>	Incompatible avec les oxydants, les réducteurs et les acides.
<b>Conditions à éviter</b>	Se dégrade à la lumière et aux températures excessives
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## 11 .RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

<b>LD 50</b>	oral :> 5g/kg pour le rat dermale : > 2000 mg/kg pour le rat inhalation : LC 50 > 5,4mg/L air pour le rat
<b>Irritation primaire des yeux</b>	Pas d'irritation chez le lapin
<b>Irritation primaire de la peau</b>	Légère irritation chez le lapin
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Pas de sensibilisation chez le cochon
<b>Potentiel mutagène</b>	Non mutagène
<b>Danger potentiel pour la reproduction</b>	NOAEL 5000mg / kg
<b>Potentiel cancérigène</b>	Non cancérigène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

<b>Toxicité aiguë pour les poissons</b>	Non toxique
<b>Ne pollue pas l'air / le sol / l'eau</b>	



# SAFETY DATASHEET

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 4

Révision nr :2

Date:01/12/09

Remplace :27/05/08

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

**Produit** Les déchets résultant de l'utilisation du produit peuvent être déposés sur un site de déchets adapté.

**Emballages contaminés** Après rinçage, l'emballage sera détruit.  
Ne pas brûler l'emballage en dehors d'un centre d'incinération agréé.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Information générale** Le produit n'est pas soumis aux législations pour le transport routier (ADR), aérien (IATA) et maritime (IMO-IMDG).

## 15. INDICATIONS REGLEMENTAIRES

**Phrases R** Aucune

**Phrases S** Aucune

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Ces informations concernent uniquement le produit mentionné ci-dessus et ne sont pas valables dans le cas de mélanges ou de modifications.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.